











## Communiqué

## 26.01.2021

Le ministre Claude Meisch et la délégation des syndicats et associations représentant le personnel éducatif et psycho-social de l'Éducation nationale se mettent d'accord sur un modèle de dialogue pour les mois à venir

Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, et les représentants des syndicats et associations du personnel éducatif et psycho-social se sont rencontrés le 22 janvier 2021 pour discuter des prochaines étapes dans le processus d'échanges sur les missions et les tâches du personnel éducatif et psycho-social dans l'enseignement.

À l'issue de la réunion, les partenaires se sont accordés sur un modèle de dialogue pour les mois à venir. Il a été entre autres décidé de poursuivre les discussions au sein de deux groupes de travail sectoriels. L'un porte sur le domaine de l'inclusion (Centres de compétences en psycho-pédagogie spécialisée en faveur de l'inclusion scolaire et équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques), l'autre sur le domaine de l'enseignement secondaire (services psychosociaux et d'accompagnement scolaires et services socio-éducatifs).

Un calendrier a été établi, afin de parvenir à un accord d'ici l'été. L'accord devra couvrir les missions et les tâches de tout le personnel éducatif et psycho-social actuel ainsi que celles du personnel recruté à l'avenir.

Les travaux des deux groupes de travail commencent dans deux semaines.